



Conseil économique et social

Distr. générale
18 avril 2007
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Reprise de la session de 2007
14-18 mai 2007

Rapports quadriennaux pour la période 2002-2005
présentés par le Secrétaire général en application
de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. 8th Day Center for Justice	2
2. Counterpart International	4
3. Education International	8
4. Fédération européenne des femmes actives au foyer	11
5. Franklin and Eleanor Roosevelt Institute	13
6. Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood, International	15
7. Fédération nationale des femmes pour la démocratie	18
8. Women Against Rape	21

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



1. 8th Day Center for Justice

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

Partie I Introduction

i. *8th Day Center for Justice* est un organisme qui vise à transformer les structures et/ou les systèmes d'oppression ou de marginalisation des populations. Il imagine un monde où les gens entretiennent entre eux de bonnes relations et où ils sont tous traités avec respect et dignité, sans distinctions d'ethnie, de culture, de sexe, de catégorie socio-économique ou d'orientation sexuelle. Il cherche par ailleurs à promouvoir l'éducation et à sensibiliser les populations sur les questions de justice par l'analyse sociale, la réflexion théologique, la résistance non violente, les publications, les conférences, les ressources techniques et le travail de coalition.

En particulier, *8th Day* travaille en coalition sur les questions ayant des effets au plan local, national et international. Les coalitions nous offrent divers moyens d'analyse et d'action nous permettant de travailler sur des questions telles que les droits de l'homme, les questions féminines, l'église, le racisme, le système de justice pénale, le militarisme, la pauvreté, la responsabilité des entreprises, la mondialisation, les initiatives de paix, le développement durable, l'environnement, etc.

Depuis sa création en 1974, *8th Day Center for Justice* a connu un essor considérable. La croissance de l'effectif de notre congrégation nous a permis d'élargir notre rayon d'action au plan international. L'organisation compte des membres dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Équateur, Espagne, Ghana, Guatemala, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Kenya, Mexique, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Suisse, Taiwan province de Chine, Trinidad et au siège aux États-Unis.

ii. Il n'y a eu aucun fait significatif qui ait amené l'organisation à changer de vocation ou de mode de fonctionnement.

Partie II Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i. « 56^e Conférence annuelle Département de l'information/ONG », 8 - 10 septembre 2003, New York, États-Unis. Le personnel de *8th Day Center* a pris part au forum des ONG sur le thème « La sécurité et la dignité humaine : tenir la promesse des Nations Unies ».

« 57^e Conférence annuelle Département de l'information/ONG », 8 - 10 septembre 2004, New York, États-Unis.

Le personnel de *8th Day Center* a pris part au forum des ONG sur le thème les « Objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile agit ».

« 58^e Conférence annuelle du Département de l'information/ONG », 7 - 9 septembre 2005, New York, États-Unis.

Le personnel de *8th Day Center* a pris part au forum des ONG sur le thème « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau ».

ii. *8th Day* ne s'est pas associé aux organes des Nations Unies et/ou aux institutions spécialisées sur le terrain ou au siège.

iii. Initiative prise par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement fixés au niveau international.

8th Day a travaillé pour sensibiliser ses interlocuteurs sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le VIH/SIDA, le développement économique et social et d'autres questions débattues lors des réunions et conférences des Nations Unies auxquelles ont pris part nos représentants. L'un des volets les plus importants des activités menées par le *8th Day Center* dans le cadre du Projet des Nations Unies durant la période considérée a été la mise au point d'une brochure sur la Déclaration des droits de l'homme. Pendant la même période, nous avons aussi saisi l'occasion des journées internationales des Nations Unies telles que la Journée internationale des droits de l'homme, la journée internationale de la femme, pour sensibiliser les populations, faire la connaissance de nos interlocuteurs mais aussi des réseaux plus larges de justice dans lesquels nous travaillons. Notre mission au sein de l'Organisation des Nations Unies est encore en train d'être définie. Nous pensons que notre travail est très important et a été très utile. À l'avenir, nous espérons mieux intégrer notre participation aux forums et conférences organisés par les Nations Unies au reste de nos activités.

2 Counterpart International (CPI)

(Statut consultatif général octroyé en 1971)

Partie I Introduction

Counterpart International a pour mission de « donner aux populations de la voix pour leur avenir, grâce à des partenariats efficaces, des offres et à l'accès à des outils nécessaires pour un développement durable aux plans économique, social et environnemental ». Son but premier en tant qu'organisation est de renforcer les capacités des communautés locales et des institutions qui prennent soin de celles-ci à satisfaire les besoins qu'elles auront elles-mêmes définis, d'une manière durable, pratique et appropriée du point de vue culturel. Pour ce faire, nous renforçons les capacités des partenaires locaux (ONG, entreprises, gouvernements et autres structures communautaires) à résoudre leurs propres problèmes pour ce qui est de la société civile, du développement économique, de la gestion des ressources environnementales, des soins de santé, des services sociaux, de la sécurité alimentaire et de l'aide humanitaire.

En principe, les bénéficiaires des programmes de Counterpart sont : les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes fuyant les guerres et les catastrophes naturelles, les invalides et les autres populations vulnérables; les organisations non gouvernementales engagées dans le renforcement de la démocratie et de la société civile; les groupes environnementaux travaillant d'une manière économiquement durable pour la protection, la préservation et la restauration des écosystèmes fragiles; les entrepreneurs ayant besoin de financement et de services d'appui à leurs activités. Counterpart a réalisé de solides performances avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID) pour ce qui est de la gestion des programmes régionaux et multisectoriels complexes de renforcement des capacités dans divers milieux géographiques, culturels et politiques.

Counterpart conçoit tous ses projets en y associant une stratégie de sortie, notamment en transférant au plan local ses principales composantes telles que la formation des formateurs qui sont aussi agents des ONG locales, l'utilisation d'instruments d'évaluation communautaire à caractère participatif, la formation dans plus de 50 modèles testés sur le terrain et capables de s'adapter à divers milieux culturels, une assistance technique adaptée, le suivi et l'évaluation à caractère participatif, la documentation et le partage des connaissances acquises, les meilleures pratiques et la viabilité financière, la création des associations pour plaider en faveur des intérêts communautaires généraux et propres à certains secteurs et l'encouragement de la création et du renforcement des communautés, des collectivités et des ONG locales. Font partie de cette stratégie de sortie la collaboration et le partenariat avec les gouvernements hôtes au plan national, régional et local, les ONG et les autres structures communautaires, le secteur privé et les bailleurs de fonds.

Partie II Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

i) Grandes conférences et réunions

- Première conférence régionale sur la communication dans le domaine du tourisme, 29-30 janvier 2004, Madrid, Espagne. Deux représentants ont pris part à la réunion organisée par l'Organisation mondiale du Tourisme. Le Président directeur général de Counterpart était panéliste à cette réunion.

- « Objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile agit », 8-10 septembre 2004, siège des Nations Unies, New York. Les agents de Counterpart ont participé à cette conférence.
- Les potentialités du tourisme en tant que stratégie de développement durable, 19-20 octobre 2004, George Washington University, Washington, DC. Counterpart était coorganisateur de cette conférence.
- « Premier Sommet annuel du Forum mondial du tourisme en faveur de la paix et du développement durable », 1-6 décembre 2004, Salvador, Bahia, Brésil. En partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), Counterpart a débattu du tourisme comme moyen permettant aux pays d'atteindre leurs objectifs du Millénaire pour le développement. L'un des cinq directeurs du forum était issu de Counterpart.
- Prix pour les médias des Caraïbes : « Égalité des sexes, santé reproductive et objectifs du Millénaire pour le développement », 8 décembre, 2004, Kingston, Jamaïque. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a organisé cette manifestation pour sensibiliser les populations des Caraïbes afin de leur faire comprendre leur santé sexuelle et reproductive et leurs droits, y compris ceux relatifs à l'égalité des sexes. Counterpart a organisé cet événement et a notamment pris les dispositions concernant le lieu, le jury et d'autres questions.
- 58^e Conférence annuelle Département de l'information/ONG sur le thème « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau » 7-9 septembre 2005, siège des Nations Unies, New York. Counterpart a envoyé une délégation de trois personnes à cette conférence.
- « Deuxième sommet annuel du forum mondial du tourisme en faveur de la paix et du développement durable – Destinations 2005 », 24-26 octobre 2005, Rio de Janeiro, Brésil. Le directeur représentant Counterpart a continué à travailler pour cette conférence, en collaboration avec l'UNESCO, le PNUD et l'OMT.
- Prix pour les médias des Caraïbes : « Égalité des sexes, santé reproductive et objectifs du Millénaire pour le développement », 6 décembre 2005, Kingston, Jamaïque. Counterpart a organisé cette manifestation qui était financée par le FNUAP.

Counterpart a pris l'initiative d'organiser les rencontres suivantes de Caribbean Media Exchange (CME_x) sur le tourisme durable. Il s'agissait de la suite directe du Programme d'action de la Barbade qui a vu le jour à l'issue de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement de 1994. Counterpart s'est occupé du stand du « Village de l'espoir » mis en place par la communauté des ONG en appui à la conférence de la Barbade.

- 16-20 mai 2002 : Sandals Royal Bahamian, Nassau, Bahamas.
- 17-21 octobre 2002 : Montego Bay, Jamaïque.
- 15-19 mai 2003 : Montego Bay, Jamaïque.
- 4-8 décembre 2003 : Barbade
- 24-28 juin 2004 : Rodney Bay, Ste Lucie.
- 8-12 décembre 2005 : Nassau, Bahamas.

La Caribbean Media Exchange (CMEEx) a encouragé les médias de la région et leur a permis de sensibiliser les résidents, les touristes, les gouvernements et les entreprises touristiques sur le rôle d'un tourisme durable sur l'émergence de communautés riches et en bonne santé. Le Programme des Nations Unies pour le développement s'est impliqué dans la conférence en soutenant la participation des responsables des groupements de jeunes aux débats concernant les questions de développement, notamment l'impact du VIH/SIDA sur le développement.

ii) Coopération avec les organismes des Nations Unies

Le site du programme de jardins de corail de Counterpart à Fiji (Cuvu Tikina) a été choisi par le Programme des Nations pour l'Environnement pour être reconnu à travers le monde comme un site modèle de International Coral Reef Action Network (ICRAN) pour la restauration du récif corallien en 2002.

Counterpart coordonne depuis 2000 les activités du Groupe de travail du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour la Communauté des États indépendants en ce qui concerne l'intégration et le recasement des réfugiés. Le HCR a aussi cofinancé les centres de soutien à la société civile gérés par Counterpart en Asie centrale depuis 1996. Il permet à ces centres ainsi qu'à leurs clients qui sont des ONG de servir les communautés de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays, grâce à l'accès aux ressources techniques et financières pour leur entière intégration dans la société.

Depuis 2004, Counterpart a mis en œuvre un programme financé par le HCR en vue de reconstruire les habitations de 800 familles dans 39 villages dans le district de Qushtapasub déchiré par la guerre.

iii) Initiatives prises par l'organisation en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Objectif 1: Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim

Cible 2: Diminuer de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim

ACTIONS : § Enfants nourris ou recevant des soins nutritionnels = 162 079

§ Femmes enceintes bénéficiant des soins prénataux = 7 950

§ Formation des mères en nutrition = 7 772

§ Mise en service des cuisines scolaires = 327

iv) Activités d'appui aux principes mondiaux

La Journée mondiale de la population a été honorée lors de l'octroi des prix des Caribbean Media Awards de 2004 et 2005. En 2004, l'Institut de planification de la Jamaïque a fait un exposé sur l'état d'avancement du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (ICPD) dix ans après. Lors de la remise du prix Caribbean Media Awards de 2005, un représentant du FNUAP a fait un exposé sur le thème choisi pour l'année : « L'égalité c'est l'émancipation ».

La célébration de la Journée internationale des droits de l'homme a été marquée en 2005 par l'organisation d'un atelier spécial sur les droits de l'homme basés sur le développement. En particulier, Counterpart a examiné la Déclaration universelle des droits de l'homme et a énuméré les voies par lesquelles les droits de l'homme

pouvaient être sauvegardés dans les programmes et les études de cas. L'atelier a été animé par un expert en questions féminines et en gouvernance ayant par le passé travaillé avec le Groupe de la gouvernance démocratique du Bureau des politiques de développement du PNUD.

Counterpart continue de soutenir la campagne de lutte contre la faim de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les politiques de la FAO sont inscrites dans bon nombre de programmes de sécurité alimentaire de Counterpart.

3. Education internationale (EI)

(Statut consultatif spécial octroyé en 1950)

Partie I Introduction

Education International regroupe **384** associations nationales d'éducation dans **169** pays. L'organisation compte au total **30 millions** d'enseignants et autres travailleurs du secteur éducatif. EI couvre cinq régions qui sont les suivantes : Afrique, Amérique latine, Amérique du Nord et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe.

1) **Les objectifs de l'EI sont les suivants** (article 2) : i) « promouvoir pour tous les peuples et dans tous les pays la paix, la démocratie, la justice et l'égalité sociales; promouvoir la mise en œuvre de la Déclaration universelle des droits de l'homme par le développement de l'éducation et de la force collective des enseignants et des travailleurs du secteur éducatif; ii) améliorer les conditions de travail et d'emploi des enseignants et des travailleurs du secteur éducatif et promouvoir leur statut professionnel en général par le soutien aux organisations membres et la défense de leurs intérêts aux Nations Unies, au sein des institutions spécialisées et dans d'autres organismes intergouvernementaux compétents; iii) promouvoir le droit à l'éducation pour tous dans le monde, sans discriminations; iv) promouvoir les conditions politiques, économiques et sociales nécessaires pour la réalisation du droit à l'éducation dans tous les pays, l'égalité des chances pour tous en matière d'éducation, l'expansion des services publics d'éducation et l'amélioration de leur qualité; v) développer le concept d'une éducation orientée vers la compréhension et la bonne volonté au niveau international, la sauvegarde de la paix et de la liberté, le respect de la dignité humaine. vi) combattre toutes les formes de racisme, de préjugés ou de discrimination dans la société et en matière d'éducation, basées sur le sexe, la situation de famille, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, l'opinion politique, le statut économique ou social, l'origine nationale ou ethnique ».

Les principales actions menées par EI sont les suivantes :

- 1) Le plaidoyer et la coopération avec les organisations intergouvernementales telles que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées comme l'UNESCO, l'OIT, la Banque mondiale, l'OMS et l'UNICEF;
- ii) La promotion du droit à l'éducation;
- iii) La défense des droits humains et syndicaux;
- iv) La coopération pour les programmes de développement et de solidarité en matière d'aide d'urgence.

EI joue un rôle de premier plan dans deux coalitions importantes : i) **Campagne mondiale pour l'éducation** en association avec Oxfam International, Action-Aid, Marche mondiale contre le travail des enfants et nombre d'autres ONG; ii) **le Conseil des fédérations syndicales mondiales** qui regroupe la Confédération internationale des syndicats (ITUC), le comité consultatif des syndicats à l'OCDE et au G8 et les Fédérations syndicales mondiales qui représentent les principaux secteurs des industries et des services.

EI est membre de la **Conférence des organisations non gouvernementales (CONGO) ayant un statut consultatif auprès des Nations Unies**

Changements apportés à l'acte constitutif : En 2004, au Congrès mondial de Porto Alegre au Brésil, des changements ont été apportés à l'acte constitutif pour porter le nombre de vice-présidents à cinq, soit un par région, et augmenter le nombre de membres du Conseil d'administration. Lors de la Conférence qui a eu lieu au Luxembourg en 2004, des amendements ont été apportés au Règlement intérieur pour la zone Europe en vue de créer une structure paneuropéenne couvrant 40 pays, intégrant le Comité syndical européen de l'éducation (ETUCE) qui représente les pays de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange. La même année, un accord a été conclu avec la **Confédération syndicale mondiale de l'enseignement (WCT)**, pour intégrer le WCT dans l'EI, et admettre les membres de la WCT comme membres de l'EI (processus achevé en 2006).

Partie II Contribution de l'EI aux activités des Nations Unies

N. B. : EI entretient des rapports de coopération étendus avec les Nations Unies et les institutions spécialisées, tant au siège que dans les régions et au niveau des pays. La liste suivante est loin d'être exhaustive.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE (UNESCO) : EI est représenté dans le Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT) et dans son groupe de travail qui s'est réuni pendant la période considérée à Abuja, Brasilia, Paris et Beijing. EI joue un rôle actif grâce à ce groupe et au GCE pour la promotion des objectifs de Dakar pour l'éducation pour tous et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'objectif 2 : *Assurer l'éducation primaire pour tous* et l'objectif 3 : *Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*. EI a aussi été représenté au conseil éditorial pour l'exercice 2003-2004 de **EPT - Rapport de suivi mondial**.

EI a présidé la conférence de l'UNESCO sur les ONG et le Comité de liaison des ONG. Il a joué un rôle actif dans la concertation collective sur l'éducation pour tous et a coopéré étroitement avec l'UNESCO sur la formation des enseignants et l'enseignement supérieur. EI a pris part au premier Forum mondial de l'UNESCO *sur l'assurance qualité internationale, l'accréditation et la reconnaissance des qualifications* (Paris, octobre 2002) et ensuite à l'élaboration des *Lignes directrices relatives à des prestations de qualité dans l'enseignement supérieur transfrontalier* de l'UNESCO/OCDE (Paris avril 2004, Tokyo octobre 2005). EI a activement participé à la **Conférence générale de l'UNESCO** et a siégé dans ses commissions sur l'éducation, (Paris, octobre 2003 et octobre 2005) ainsi qu'à la **Conférence internationale sur l'éducation** (UNESCO/IBE, Genève, septembre 2004).

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) : EI a pris part à la 90^e session (3-20 juin 2002), à la 91^e session (3-19 juin 2003), à la 92^e session (1-17 juin 2004) et à la 93^e session (31 mai – 16 juin 2005) de la Conférence internationale de travail qui ont eu lieu à Genève, est intervenu lors des débats généraux et des séances plénières et a participé aux travaux en commission. Pendant la période considérée, EI a travaillé étroitement avec l'OIT sur le Programme international de lutte contre le travail des enfants (IPEC) et sur le programme d'action sectoriel « *Teachers for the future: Meeting teacher shortages to achieve education for all* » (les enseignants du futur : Mettre fin à la pénurie des enseignants afin de réaliser l'objectif de l'éducation pour tous. EI a pris part au travail du comité d'experts sur *l'application des recommandations de l'OIT/UNESCO sur le statut des enseignants (CEART)* et a contribué à la rédaction de son rapport de septembre 2003.

BANQUE MONDIALE : EI a continué à coopérer avec la Banque mondiale, en particulier sur l'initiative de l'éducation pour tous, malgré les divergences continues avec cette institution, notamment sur l'édition de 2004 du Rapport sur le développement dans le monde et la mise en œuvre accélérée du programme de l'Initiative Éducation pour tous. Une rencontre des responsables de EI avec le Président de la Banque mondiale en 2004 a permis d'explorer des voies de coopération pour l'avenir. EI a aussi pris part aux réunions annuelles des fédérations syndicales mondiales placées sous l'égide de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) : Durant la période considérée, EI a étroitement coopéré avec l'OMS sur le programme élargi de sensibilisation à la prévention du VIH/SIDA.

UNICEF : Durant la période considérée, EI a pris part aux réunions consultatives de l'UNICEF à Genève sur l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI).

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES : Durant la période considérée, EI a participé aux sessions annuelles de cette commission (46^e session, 4-15 mars 2002, New York; 47^e session, 3-14 mars 2003, New York; 48^e session, 1^{er} -12 mars 2004, New York; 49^e session, 28 février – 11 mars 2005).

INSTANCE PERMANENTE SUR LES QUESTIONS AUTOCHTONES DES NATIONS UNIES : Une délégation de l'EI a pris part à la première session historique de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies qui a eu lieu à New York du 13 au 24 mai 2002. L'organisation a continué à coopérer avec cette Instance.

RAPPORTEUR DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT À L'ÉDUCATION : EI a coopéré avec le Rapporteur des Nations Unies, feu Katherina Tomasevski et avec son successeur, M. Vernor Munoz Villalobos.

EI a reçu en juillet 2004, lors de son Congrès mondial à Porto Alegre au Brésil, un message du Secrétaire général des Nations Unies. Les représentants des Directeurs généraux de l'UNESCO et de l'OIT, le Président de la Banque mondiale y ont pris la parole (tous avaient pris soin d'envoyer un message-vidéo). Le Congrès a adopté une résolution « *The United Nations' role in the current international context* » (le rôle des Nations unies dans le contexte international actuel) par laquelle les participants exprimaient leur soutien sans faille à l'Organisation des Nations Unies dans le monde d'aujourd'hui. Parmi les autres résolutions ayant trait aux Nations Unies il y a : i) l'éducation pour le progrès dans le monde; ii) l'égalité des sexes et le VIH/SIDA; iii) l'éducation pour la paix; iv) l'éducation pour le développement durable; v) l'éducation pour la diversité culturelle; vi) la situation au Moyen-Orient, au Soudan, en Colombie, en Irak et au Népal.

Les questions susmentionnées n'incluent pas les nombreux programmes et activités de l'EI concernant l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées dans les régions.

4. Fédération européenne des femmes actives au foyer - FEFAF

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

Partie I Introduction

La Fédération européenne des femmes actives au foyer (FEFAF) vise à représenter les parents et les personnes qui s'occupent des enfants, à les informer et à leur permettre de comprendre les politiques et activités qui les touchent dans différents pays européens.

La FEFAF a pour objectif la mise en œuvre des documents et traités pertinents des Nations Unies compte tenu de la valeur humaine, économique, sociale et culturelle du travail bénévole et basé sur la famille. Elle vise aussi l'application des résolutions pertinentes adoptées à l'issue des réunions des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Elle est composée des associations nationales et régionales des pays européens. Elle travaille en partenariat avec les organisations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Nord et du Sud ayant les mêmes buts dans le cadre d'un réseau : « International Network for Unpaid Caregiving » (Réseau international pour le travail bénévole) qui a été fondé lors d'une réunion organisée par la FEFAF en marge des assises de 2006 de la Commission de la condition de la femme tenues à New York.

L'organisation est entièrement financée par les contributions de ses membres.

Elle est membre fondateur du Lobby des femmes européennes (EWL) et de la Plateforme européenne des Organisations non gouvernementales à caractère social.

Partie II : 2002 : Participation à la conférence sur le *vieillessement* à Madrid en Espagne du 8 au 12 mars et à la réunion de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe à Berlin en Allemagne.

2003 : Participation à la Commission de la condition de la femme (CSW) du 3 au 14 mars à New York au États-Unis.

2004 : Participation à la Commission de la condition de la femme à New York aux États-Unis du 1^{er} au 12 mars, Copenhague +10 au Danemark et à la Commission des droits de l'homme à Genève en Suisse du 15 mars au 23 avril.

2005 : Participation à la Commission de la condition de la femme à New York aux États-Unis du 28 février au 11 mars et à la Commission des droits de l'homme à Genève en Suisse du 14 mars au 22 avril.

Lors de chacune de ces sessions, la FEFAF a présenté un exposé sur des sujets pertinents. Pour nombre d'exposés, elle a reçu l'appui de nombreuses autres organisations non gouvernementales agréées auprès du Conseil économique et social. Ces exposés ont été envoyés aux négociateurs européens, à l'Union européenne, à la Commission de l'Union européenne, aux ministères compétents dans les pays, aux parlementaires et aux membres des délégations nationales.

Ils ont été préparés à l'issue d'une concertation avec les associations membres.

Avant et après les sessions, les documents de travail des réunions et conférences des Nations Unies sont généralement distribués aux membres de la FEFAF ainsi que des

rapports, afin de faciliter le travail des membres qui souhaitent faire appliquer les décisions et résolutions adoptées.

Grâce au bulletin interne d'information, les membres sont informés des activités des Nations Unies, y compris le mode de fonctionnement de l'institution, ses différentes missions, les résultats de ses réunions, le lieu, la date et les modalités de ses différentes sessions et les thèmes à leur ordre du jour.

La FEFAF utilise de manière active l'Internet et le courriel pour communiquer efficacement à l'intérieur des différents réseaux, malgré les difficultés pour recevoir une réponse des Nations Unies par courriel. Les ONG accréditées auprès du Conseil économique et social devraient avoir accès à une liste de boîtes électroniques par lesquelles les organismes intéressés des Nations Unies pourraient leur répondre.

Le Secrétariat et les responsables prennent part à *Fora Womenwatch and Ageing*.

La FEFAF suit les travaux des Commissions sur la famille et le vieillissement qui se déroulent à Vienne par le biais de l'association locale.

Néanmoins, il est très difficile à cette organisation, qui représente les travailleurs bénévoles, de payer ses délégués et d'avoir accès aux informations nécessaires.

Pour d'amples informations, voir les rapports annuels complets au niveau du Secrétariat.

Les exposés faits par la FEFAF aux Nations Unies sont disponibles à partir du système de diffusion électronique des documents et les numéros de référence sont : E/CN.6/2002/NGO/11 et E/CN.6/2006/NGO/6

5. Franklin and Eleanor Roosevelt Institute – FERI

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

Partie I. Introduction

La mission du Franklin and Eleanor Roosevelt Institute (FERI) est d'informer les nouvelles générations des idéaux et des réalisations de Franklin et Eleanor Roosevelt et de favoriser l'application de leur esprit d'optimisme et d'innovation à la solution des problèmes actuels. Nous pensons, comme FDR et Eleanor l'ont fait, que les Quatre Libertés et la Déclaration universelle des droits de l'homme sont indispensables à une démocratie florissante, et nous mettons en place des programmes pour encourager ces libertés dans notre pays et à l'étranger.

L'Institut commémore les faits marquants des années Roosevelt et œuvre de concert avec des éducateurs pour améliorer l'enseignement de cette période charnière de l'histoire américaine. Nos programmes soutiennent la Bibliothèque présidentielle de Franklin D. Roosevelt au Hyde Park et le Centre d'études Roosevelt aux Pays-Bas en tant qu'enceintes pour la recherche, l'enseignement et le débat.

En collaboration avec le Comité mondial sur l'invalidité, l'Institut a instauré le « Franklin D. Roosevelt International Disability Award » en 1996, pour reconnaître et encourager les pays à réaliser l'objectif du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées des Nations Unies, à savoir la participation pleine et égale de ces personnes à la vie de leurs sociétés. L'Institut s'emploie également à renforcer les Nations Unies par le biais de programmes axés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et la sensibilisation du public au rôle important que joue l'ONU dans le monde.

Franklin et Eleanor Roosevelt ont communiqué par les paroles et les actes une vision d'une société juste et bienveillante. Aujourd'hui, plus que jamais, les nations de nombreuses régions du globe recherchent des modèles pour l'élaboration de systèmes démocratiques de gouvernement. L'Institut pense que l'esprit d'idéalisme pragmatique que ces deux grands dirigeants ont appliqué aux problèmes de leur temps peut continuer d'inspirer la lutte pour la justice sociale partout dans le monde.

Partie II Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

ii) **Coopération avec les organismes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège**

1. Le prix « DR International Disability Award », décerné chaque année à un pays membre de l'Organisation des Nations Unies qui a enregistré des progrès notables dans la réalisation de l'objectif de la pleine participation des citoyens handicapés, tel que préconisé par la Convention sur les droits des personnes handicapées et le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées des Nations Unies. La distinction, décernée par l'Institut en coopération avec le Comité mondial sur l'invalidité, consiste en un buste de FDR et un prix en espèces de 50 000 dollars à une organisation non gouvernementale qui s'est fait remarquer dans le pays sélectionné. Le prix est remis chaque année au siège des Nations Unies, en présence du Secrétaire général.

a. La remise du « Franklin D. Roosevelt International Disability Award » au Royaume hachémite de Jordanie, le 23 mars 2005, à Sa Majesté, le Roi Abdullah II. Le prix de 50 000 dollars a été décerné à la Fédération des sports de Jordanie pour les handicapés.

b. La remise du « Franklin D. Roosevelt International Disability Award » à la République italienne, le 17 novembre 2003, à Roberto Maroni, ministre italien de la Prévoyance sociale et du Travail. Le prix de 50 000 dollars a été décerné au Conseil national sur l'invalidité.

c. La remise du « Franklin D. Roosevelt International Disability Award » à la République de l'Équateur, le 19 septembre 2002, au Président Gustavo Noboa Bejarno, et le prix de 50 000 dollars a été décerné à FASINARM.

iii) Initiatives engagées par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier, les objectifs du Millénaire pour le développement

1. Pour la célébration du soixantième anniversaire des Nations Unies, un symposium s'est tenu le 23 octobre 2005 à la Bibliothèque présidentielle de Franklin D. Roosevelt, au Hyde Park. Au menu du symposium figuraient une conférence débat et des interventions de Stephen Schlesinger sur le rôle crucial que Franklin et Eleanor Roosevelt ont joué dans la fondation des Nations Unies; de Gillian Sorensen de la Fondation des Nations Unies, qui a parlé des relations actuelles entre les États-Unis et les Nations Unies; et d'Amir Dossal, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, qui a examiné la question de la réforme des Nations Unies et de sa signification pour l'avenir. Le groupe d'experts comprenait Luis Cordero, Directeur exécutif de l'Oscar Arias Foundation for Peace and Human Progress, et Terry Waite, lauréat du prix Four Freedoms, qui ont présenté les perspectives du monde en développement et de l'Europe. Le programme a examiné le passé, le présent et le futur des Nations Unies.

6. Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood, International (GROOTS International)

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

GROOTS International continue à se conformer à l'énoncé de sa vision : développer, au fil du temps, un mouvement qui donne aux femmes locales l'occasion et les moyens de réaliser leurs aspirations et leurs initiatives, en attirant des partenaires à long terme et en créant de nouvelles politiques afin d'étendre et de renforcer leur leadership. GROOTS a acquis l'adhésion de quelques nouvelles organisations dans divers pays, notamment en Ouganda, au Rwanda, en Équateur et au Pérou. Il n'y a pas eu d'autres changements majeurs depuis 1998.

Partie II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à ses principales conférences et autres réunions des Nations Unies

1. 46^e-49^e sessions de la Commission de la condition de la femme, tenues au Siège des Nations Unies à New York respectivement du 4 au 15 mars 2002, du 3 au 14 mars 2003, du 1^{er} au 12 mars 2004 et du 28 février au 11 mars 2005 : GROOTS International envoie des représentants à la Commission de la condition de la femme chaque année depuis qu'il a obtenu le statut consultatif en tant qu'organisation non gouvernementale auprès du Conseil économique et social. Il a également organisé des activités parallèles lors de différentes sessions de la Commission de la condition de la femme : 46^e session en 2002, l'organisation a dirigé une réunion officieuse d'ONG sur le thème « Environnement et catastrophes naturelles » (4 mars 2002); de même, GROOTS a été mentionné au cours de la réunion officielle d'experts sur le thème « Pauvreté, environnement et catastrophes naturelles »; 48^e session en 2004, des membres du Guatemala et du Nicaragua ont participé à des sessions consacrées au règlement des conflits et à la consolidation de la paix. À la 49^e session de la Commission, tenue en 2005, Beijing +10, GROOTS a organisé trois groupes de discussion (5-8 mars 2005) sur les thèmes, « Adapter les OMD », « Contribution des femmes locales à la lutte contre le VIH/SIDA » et « Des catastrophes naturelles au développement : solutions offertes par les femmes locales ».
2. GROOTS a également envoyé des représentantes aux réunions du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en 2003 et en 2005. La 19^e session du Conseil d'administration de l'ONU-Habitat s'est tenue à son siège à Nairobi au Kenya, du 5 au 9 mai 2003. La 20^e session a eu lieu du 4 au 8 avril 2005 au siège à Nairobi au Kenya. Chaque année, GROOTS a participé activement aux réunions préparatoires, en collaboration avec la Commission du développement durable.

En avril 2002, des représentants de GROOTS ont participé à la Quatrième Conférence préparatoire du Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenue à Bali, en Indonésie, du 27 mai au 7 juin 2002. En 2002, au Sommet mondial pour le développement durable, GROOTS International a organisé, en partenariat avec l'Initiative Équateur du Programme des Nations Unies pour le développement, un espace de dialogue entre les populations locales pour une série d'activités parallèles, du 22 août au 4 septembre 2002. L'espace de dialogue était dénommé Communauté

Kraal et était coparrainé par GROOTS et l'Initiative Équateur du Programme des Nations Unies pour le développement. Il s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Le partenariat a commencé à cette occasion avec l'Initiative Équateur du Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds pour l'environnement mondial et la Civil Society Unit et s'est développé pour englober le coparrainage d'un atelier de 5 jours destiné aux populations locales au Kenya, sur le thème « Apprendre de l'action des populations locales pour réaliser les OMD », (13-18 juillet 2003). Il était axé sur les perspectives locales en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de l'Afrique de l'Est et australe, faisant intervenir 120 dirigeants de collectivités locales provenant de 15 pays et de nombreux représentants des Nations Unies, des milieux de la recherche et des bailleurs de fonds.

En 2003, plusieurs organisations membres de GROOTS International ont coopéré avec ONU-Habitat en contribuant à réunir des informations sur leurs activités locales dans le cadre de la trousse d'outils sur le dialogue entre populations locales, au titre de la Campagne pour la gouvernance urbaine de l'ONU-Habitat.

Du 7 au 11 septembre 2004, une cinquantaine de membres de GROOTS International provenant de plusieurs pays ont participé à l'International Academy des femmes de Grassroots organisé par la Commission Huairou en préparation du Deuxième Forum urbain mondial accueilli par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains à Barcelone en Espagne (13-17 septembre 2004). Les représentants des centres des mères tchèques et de GROOTS Kenya (membres de GROOTS) ont présenté leurs données d'expérience obtenues au plan local en dialoguant avec les autorités locales dans le cadre de l'activité de contacts intitulée « *Engendering Governance through Local to Local Dialogues* ».

Les membres du Comité des catastrophes naturelles de GROOTS ont rencontré les responsables de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles des Nations Unies en vue de tenir des séances de planification pour faire progresser l'initiative « Resilient Cities » et intégrer les activités de GROOTS à leur publication mondiale. Un membre du personnel de GROOTS et un représentant du Comité de Emergencia Garifuna de Honduras (membre de GROOTS) ont participé à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, tenue à Kobe, Hyogo au Japon, du 18 au 22 janvier 2005.

À la 49^e session de la Commission de la condition de la femme en 2005, les membres de GROOTS ont participé à diverses activités et échanges de vues parallèles. Le Directeur de GROOTS Kenya a parlé de l'adaptation des OMD : Les femmes à l'avant-garde du changement dans le monde. Sont intervenus pour faire le point sur les contributions des femmes de Grassroots à la lutte contre le VIH/SIDA, deux femmes de GROOTS Kenya, la Directrice et une assistante du Réseau de femmes du Rwanda, la Directrice de International Women's Communication Center (Nigeria) et la Directrice de Uganda Community Based Association for Child Welfare, UCOBAC (Ouganda). Les mêmes représentantes africaines sont également intervenues lors d'un échange de vues sur les politiques sur le VIH/SIDA organisé conjointement avec la Commission Huairou, AFRUS AIDS Partnership et le Bureau de l'élaboration des politiques du Programme des Nations Unies pour le développement —VIH/SIDA. Enfin, la Directrice du Comité d'urgence de Garifuna au Honduras est intervenue lors d'un échange de vues au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement, organisé avec GROOTS International, sur le thème : Des catastrophes naturelles au développement : solutions des femmes de Grassroots.

Du 16 au 18 juin 2005, les membres de GROOTS sont venus des quatre coins du monde aux États-Unis pour collaborer avec l'Initiative Équateur du Programme des Nations Unies pour le développement à l'organisation d'un espace de dialogue communautaire, le « Community Commons » à Fordham University, à New York. L'Animateur mondial de GROOTS et un membre du Comité directeur de GROOTS ont animé l'événement. La semaine suivante, les participants ont pris part aux auditions informelles interactives de l'Assemblée générale des Nations Unies avec les ONG, les organisations de la société civile et le secteur privé à New York, du 23 au 24 juin 2005. Les deux événements ont mis l'accent sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. GROOTS a été représenté par un membre de son Comité directeur et un représentant d'une organisation des membres de GROOTS, le Groupe d'initiative commune de paysannes de Bogso au Cameroun.

GROOTS International a entrepris plusieurs activités en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. GROOTS n'exécute pas de projets précis visant à améliorer des collectivités données. Il rassemble plutôt des renseignements sur les activités des groupements de ses membres et appui les activités de ces membres qui exécutent des projets précis visant directement à réaliser les OMD. Par exemple, GROOTS a réuni des renseignements sur les activités de ses organisations membres destinées à améliorer les services d'alimentation en eau et d'assainissement par le biais de négociations avec les collectivités locales. GROOTS a soutenu ses organisations membres dans le cadre d'échanges de vues entre les pairs qui ont permis d'éliminer la pauvreté extrême et la faim en améliorant les pratiques agricoles. Enfin, les activités de GROOTS autonomisent les femmes et contribuent à l'égalité entre les sexes, en soutenant les travaux que font les femmes en tant que participantes actives de leurs collectivités.

7. Fédération nationale des femmes pour la démocratie – FNMD

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

Partie I. Introduction

i. Les buts et les objectifs de l'organisation et sa principale ligne de conduite

La Fédération nationale des femmes pour la démocratie (FNMD) a pour principal objectif de défendre les droits et les intérêts des femmes. Elle le fait en favorisant divers types de programmes sociaux qui permettent d'améliorer la qualité de la vie des femmes dans toutes les couches de la société. La formation éducative et la formation culturelle des femmes se déroulent simultanément, avec l'adoption de ces programmes de coopération sociale.

Les projets et les programmes de la FNMD répondent aux besoins de la population féminine en général, mais ils accordent une attention particulière à l'amélioration des conditions socioéconomiques des immigrantes et à la défense des victimes féminines de la violence au foyer. À cette fin, la FNMD dispose actuellement de cinq centres d'accueil pour les femmes, chacun offrant non seulement un hébergement temporaire abordable, mais aussi un ensemble de services sociaux qui incluent le traitement psychologique, les conseils juridiques et la formation aux compétences de base pour les femmes et leurs enfants. Les services de santé mentale sont offerts sous forme de traitements psychologiques fondés sur la thérapie cognitivo-comportementale pour traiter efficacement les épisodes de dépression, et les troubles de stress post-traumatique. Les psychologues travaillent avec les femmes victimes de violence et leurs enfants pour leur permettre de se faire une bonne opinion d'elles-mêmes et d'acquérir un niveau raisonnable de maîtrise de soi. Il n'est pas inutile de relever qu'avant 2004, la FNMD ne comptait que 4 centres d'accueil, et qu'il était très nécessaire d'en ajouter un cinquième dans une autre province espagnole.

En termes statistiques, la FNMD présente l'information pertinente ci-après : le nombre de personnes qui ont utilisé les centres d'accueil en 2002 a été de 190 (83 femmes et 107 enfants); en 2003, il était de 166 (79 femmes et 87 enfants); en 2004, il était de 128 (64 femmes et 64 enfants); et en 2005, il était de 168 (83 femmes et 85 enfants).

En 2004, la FNMD a fondé un centre d'aide sociale et d'orientation professionnelle pour les immigrantes à Madrid. Ce centre offre un certain nombre de services sociaux, y compris notamment les conseils juridiques, mais également la formation aux compétences de base et un service de placement pour les femmes se trouvant dans le besoin. Les conseils juridiques aux femmes étrangères se fondent sur la loi relative à l'immigration. Grâce à ces services, environ 80 % de ces femmes ont pu trouver un emploi de débutant à l'extérieur. Il est remarquable que de 2004 à 2005, la FNMD ait aidé 1 800 immigrantes à Madrid, et qu'en reconnaissance de cet effort, le Conseil de Madrid ait décerné à la FNMD une excellente note en matière d'organisation.

En termes de services éducatifs et liés à la formation professionnelle, la FNMD offre des cours qui sont liés aux politiques agricoles communales, aux systèmes de protection sociale (comme dans le Pacte de Tolède), le régime du travail espagnol, et les normes de technologie actuelles fondées sur les prescriptions de Maastricht définies par le Comité européen de normalisation (CEN); ainsi que d'autres programmes de formation professionnelle tels que la comptabilité appliquée, la gestion hôtelière, la cuisson et la nutrition, l'œnologie et l'acculturation et l'éthique sociale, les travaux de reconstruction, la technologie de l'information et l'enseignement. La

FNMD distribue également l'information sur l'inscription au bénévolat et les chances d'accès égal en matière d'emploi.

Il convient aussi de noter que la FNMD est très active dans le domaine des campagnes médiatiques. Les programmes de télévision et de radio, ainsi que la presse écrite sont tous constamment utilisés dans la mesure du possible. Chaque année, la FNMD organise des campagnes d'information consacrées à une variété de questions sociales d'actualité intéressant les femmes. Des thèmes tels que l'anorexie et les questions liées à la santé des femmes sont abordés ainsi que d'autres comme l'inégalité des sexes, la discrimination, la maltraitance des femmes et les échanges de vues sur les nouvelles lois. C'est ainsi que des représentantes de la FNMD ont fait l'objet d'articles dans des revues populaires telles que Epoca, AR, et Utopia, ainsi que dans Mujeres-Hoy, qui est un journal féministe très important. Cette ONG a envoyé des expertes pour participer à des débats-spectacles à la télévision tels que sur Canal Onda 6, et à des programmes de radio tels que COPE qui traite des questions des femmes. La FNMD a œuvré en vue de faire observer à Madrid et à Cadiz, le 8 mars et le 25 novembre de chaque année respectivement, la « Journée internationale de la femme » et la « Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes ».

En 2004, la FNMD a été à l'origine de la réalisation d'un projet de coopération internationale ayant son siège à Santiago de los Caballeros (République dominicaine). La FNMD a aussi participé à la construction d'une structure de création d'emplois destinés en particulier aux jeunes gens. Cette structure technique avait un double objectif : premièrement, elle devait assurer une formation de haut niveau d'électriciens en 18 mois; deuxièmement, elle devait aider les nouveaux diplômés à trouver un emploi. Ce projet a été réalisé grâce à un appui financier de l'« Union Fenosa » et de l'« Agencia Espanola de Cooperacion Internacional » (Agence espagnole de coopération internationale). La première est une grande compagnie pétrolière qui a fait un don de 57 709,8 euros et la seconde un organisme national chargé d'octroyer des dons spéciaux pour des projets humanitaires d'intérêt social; elle a fait une contribution financière substantielle de 79 793,03 euros.

ii. Tout changement qui peut avoir eu une incidence sensible sur la vision et/ou les fonctions de l'organisation du point de vue de son orientation, son programme, la portée de ses activités

Il n'y a pas eu de changement important du point de vue de la vision et des fonctions de la FNMD.

Partie II. Contribution de l'organisation aux activités des Nations Unies. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à ses principales conférences et autres réunions des Nations Unies

Des représentantes de la FNMD ont été présentes aux événements ci-après :

- En 2002, la 46^e session tenue à New York (du 4 au 15 mars) : Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des documents finals de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le thème, « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ».
- En 2003, la 47^e session tenue à New York (du 3 au 4 mars).
- En 2004, la 48^e session tenue à New York (du 4 au 15 mars) : Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle :

« Réalisation des objectifs et des mesures stratégiques dans les domaines virtuels de préoccupation et autres mesures et initiatives ».

- En 2005, la 49^e session tenue à New York (du 28 février au 11 mars) : Examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et des documents finals de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le thème, « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : Défis actuels et stratégies prospectives d'action pour la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles.

La FNMD n'a pas été en mesure de participer à plus d'activités sous les auspices du Conseil économique et social parce qu'elle a consacré tous ses efforts à la mise en place de deux nouveaux centres d'accueil pour les femmes en Espagne. La nécessité de ces centres se faisait cruellement sentir. Il en était ainsi à cause du pourcentage croissant de victimes féminines de violence au foyer dans la société espagnole. En créant des centres de soutien social pour les immigrants, la FNMD a joué un rôle très important en aidant les femmes à améliorer la qualité de leur vie. Désormais, ces femmes font majoritairement partie de la main-d'œuvre.

8. Women Against Rape (WAR)

(Statut consultatif spécial octroyé en 1998)

I. Introduction

Women Against Rape est une organisation multiraciale créée en 1976 qui vise à déceler, prévenir et éliminer en fin de compte toutes les formes de viol, de violence au foyer, d'agression et de harcèlement, notamment l'agression raciste. Women Against Rape insiste que toutes les femmes et filles ont droit à la condamnation officielle du viol et à la protection officielle contre le viol, indépendamment de la race, de l'âge, de la classe, du statut d'immigration, de l'invalidité, de l'état de santé mentale, de la relation avec leur assaillant, de l'orientation sexuelle, des antécédents sexuels, de l'occupation et d'autres facteurs. Cela inclut le traitement respectueux non discriminatoire par la police, les tribunaux, les avocats, les autorités de l'immigration, les fournisseurs de soins de santé et d'autres organismes statutaires et bénévoles. Women Against Rape plaide en faveur de la disponibilité des ressources telles que les prestations sociales et un logement décent afin que les femmes et les enfants puissent échapper à la violence, éviter celle-ci et rebâtir leurs vies. Women Against Rape vise à l'instauration de changements législatifs et de politiques qui améliorent l'accès de toutes les femmes et de toutes les filles à la protection juridique (notamment en tant que réfugiées), à la justice et à l'indemnisation.

Women Against Rape est une organisation très connue du public en raison des résultats exceptionnels qu'elle obtient depuis longtemps en matière d'appui aux survivants du viol qui tentent de se faire rendre justice. L'organisation dénonce constamment l'utilisation de stéréotypes et la « sensationnalisation » de l'information par les médias (notamment dans sa publication intitulée *Rape in the Media*), et sensibilise également le public et influe sur le système de justice pénale, les législateurs et les décideurs en préconisant que les besoins et les données d'expérience des femmes locales jouent un rôle central dans les politiques et les pratiques. En tant que l'une des plus anciennes organisations féminines de lutte contre le viol au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Women Against Rape est fréquemment consultée sur les effets probables des propositions du Gouvernement sur la sécurité des femmes.

Women Against Rape fournit des services d'information, de conseil, de soutien et de plaidoyer aux femmes et aux filles qui ont été victimes d'actes de violence. En fournissant des services de première ligne aux survivants, l'organisation contribue à mettre en place les précédents juridiques, qui profitent à tous les survivants. C'est ainsi qu'elle a aidé deux femmes à gagner le premier procès public pour viol en Angleterre et aux Pays de Galles. Elle a aussi fait campagne et obtenu la reconnaissance juridique du fait que le viol dans le mariage est un délit. Women Against Rape aide les victimes de la violence dans les recours en indemnisation de victimes d'actes criminels, et s'est employée au cours de nombreuses années à sensibiliser les autorités chargées de l'indemnisation des victimes d'actes criminels, afin que les décisions tiennent davantage compte des effets dévastateurs sur la vie des femmes et des frais de rétablissement. Des conseillères formées de Women Against Rape interviewent les femmes qui cherchent l'asile et établissent des rapports qui réunissent des renseignements sur les expériences des femmes et déterminent si les symptômes confirment qu'elles souffrent de syndrome consécutif

au traumatisme provoqué par le viol; les rapports de ces experts peuvent ensuite servir dans la demande d'asile par une femme dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés.

II. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à ses principales conférences

ii) Coopération avec les organismes et/ou les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au Siège

Les activités de l'organisation au cours de cette période ont notamment consisté à apporter un soutien intensif et à assurer le plaidoyer pour les femmes qui recherchent l'asile au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord après avoir échappé au viol et à d'autres sévices sexuels dans leur pays d'origine. Depuis 2000, le projet *Asylum from Rape* de l'organisation s'est intéressé au sort des femmes défavorisées qui recherchent l'asile, parce que la Convention des Nations Unies sur les réfugiés ne reconnaît pas explicitement les formes particulières de torture et de persécution sexuelles que ces femmes subissent. Le projet vise à faire reconnaître officiellement le viol en tant que torture et par conséquent en tant que raison d'obtenir l'asile, et à identifier et éliminer les obstacles juridiques et autres que rencontrent les femmes demandeurs d'asile et qui sont des survivantes du viol. La première phase du projet (2000-2002) a montré, preuves à l'appui, les obstacles précis, de nature juridique et autres, que les femmes victimes de viol rencontrent lorsqu'elles cherchent l'asile et a fait savoir qu'il fallait remédier de toute urgence au niveau extrêmement faible de conseils juridiques sur lesquels les femmes qui demandent l'asile doivent compter. La seconde phase du projet (2002-2004) a privilégié l'information des survivants, des avocats et des décideurs, notamment par la publication de précédents juridiques et de la jurisprudence qui accepte le viol en tant que torture et comme une raison justifiant l'asile.

En 2004, l'organisation a mobilisé des ressources auprès du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture pour son projet intitulé « *Finding Refuge from Rape and other Torture* ». Cela lui a permis pour la première fois d'utiliser son personnel pour fournir des services de soutien aux survivants du viol qui sont victimes de la torture. Ce projet et son financement par le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies se sont poursuivis pendant tout le reste de la période sous revue. Des conseils ont été sollicités du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) concernant un certain nombre de cas précis (voir ci-après).

La pression en faveur de la satisfaction des demandes de services directs s'est sensiblement intensifiée au cours de la période en raison de la modification de la législation nationale applicable aux chercheurs d'asile et aux réfugiés qui a eu une incidence particulièrement préjudiciable sur les femmes (et leurs enfants) recherchant l'asile, dont des centaines ont demandé l'aide de l'organisation. Le Comité de direction a décidé que faire aussi pleinement face que possible aux besoins cruciaux au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord doit avoir la priorité sur d'autres activités aux plans régional et international et, de ce fait, ses représentants n'ont pas participé aux réunions du Conseil économique et social au cours de cette période.

iii) Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Par le biais d'une combinaison d'interventions consistant à fournir un appui pratique de première ligne, des conseils et des services de plaidoyer à des femmes et des enfants qui ont fait l'objet de viol et d'autres sévices sexuels, et de campagnes en faveur du changement des politiques et des procédures, en particulier concernant les ressources qui devraient être mises à disposition, nous privilégions l'autonomisation des femmes afin qu'elles puissent échapper à des situations de violence et faire en sorte qu'elles-mêmes et leurs enfants reçoivent la protection dont ils ont besoin. Le cadre de ces activités est établi dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (A/RES/48/104).

Grandes lignes des activités de Women Against Rape :

2002:

- A mis au point, conjointement avec Rape Action Project de Black Women, un site Web financé par le programme « Women fighting for justice » de Comic Relief.
- A écrit au Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour exprimer sa grave préoccupation au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants réfugiés et des jeunes filles par les forces de « maintien de la paix » des Nations Unies, les travailleurs humanitaires, les ONG et les dirigeants de collectivités de plus de 40 organismes en Afrique de l'Ouest, exploitation sexuelle qui nous a été signalée par un ancien employé du HCR.

2003:

- A lancé une campagne réussie avec une mère de cinq enfants d'Ouganda à qui le siège et les tribunaux avaient refusé l'asile après le viol dont elle avait été l'objet de la part des soldats ougandais qui l'interrogeaient. Son viol avait été qualifié de « simple concupiscence abjecte » plutôt que de torture ou de persécution. Le HCR a écrit à l'avocat de la femme pour exprimer sa crainte au sujet d'une mauvaise interprétation éventuelle, dans ce cas, de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés.
- A rencontré des avocats et mobilisé le soutien dans le cadre des poursuites intentées par des femmes kényanes en dédommagement pour le viol généralisé dont elles auraient été victimes, sur une période de 30 ans, de la part de soldats britanniques stationnés au Kenya.
- A organisé le soutien et la protection d'une femme dont l'assaillant a été libéré après 11 ans de prison pour viol. A soutenu une mère de deux enfants du Ghana qui a été accusée d'être une immigrante illégale et risquait la déportation après qu'elle ait signalé des années de viol et de violence sexuelle par son père adoptif (elle a été en fin de compte jugée et sa situation a été finalement régularisée après près de sept années de grave incertitude).

2004

- A produit et distribué une vidéo intitulée « Health services for rape survivors – An Exploration », inspiré d'un séminaire d'échanges de vues entre les survivants de viol et les infirmiers, financé par le service médical local. La vidéo a été distribuée aux employés du Service national de la santé. Plusieurs hôpitaux ont invité Women Against Rape à sensibiliser leur personnel.

- A écrit une lettre ouverte aux femmes des gouvernements du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des États-Unis d'Amérique leur demandant de prendre acte des violences sexuelles commises sur les femmes et les hommes détenus dans les prisons d'Iraq et d'agir, à la suite du scandale d'Abu Ghraib.
- A fourni des éléments de preuve écrits pour l'enquête de Bichard, concernant le meurtre de deux écolières à Soham. A emmené une délégation de survivants à l'enquête, y compris l'homme qui a fondé l'Association nationale des personnes maltraitées dans leur enfance.

2005

- Women Against Rape a servi de conseiller spécial au groupe de travail sur le trouble post-traumatique du National Institute for Clinical Excellence (NICE), l'organe national qui conseille et oriente le Service national de santé. Le témoignage d'une femme érythréenne, que l'organisation avait conseillée après qu'elle ait fui le viol et d'autres formes de torture, a été par la suite publié dans sa Directive pour le service de santé nationale.
- L'enquête d'Amnesty International a établi qu'un tiers environ des populations du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pense que les femmes sont à blâmer en partie pour être violées si elles sont ivres, si elles flirtaient, ou si elles s'habillent de manière provocatrice, etc. Les vues de Women Against Rape sont demandées et font l'objet d'une grande couverture médiatique au plan national. Women Against Rape a été en mesure de donner à un certain nombre de victimes de viol dans son réseau l'occasion de faire connaître leurs expériences.

Dans le cadre de toutes ces activités, l'organisation contribue sensiblement à la réalisation de l'**Objectif 3, consistant à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer les moyens d'action des femmes.**
